



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 17/11/2025 A 20 HEURES 30

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Pouvoirs : 8

Votants : 32

Présents :

Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.

Absent(s) ayant remis un pouvoir :

Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN

M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Christian NEUVILLE

Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à M Safi BOUKACEM

M Yohann DUMAS donne pouvoir à M Sylvère MATHIEU

Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET

M Roland BADOIL donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM

Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD

M Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Mme Isabelle VIDAL

Absent ou excusés :

Mme Chantal BERTHILLON

Secrétaire : Mme Béatrice DUMORTIER

Délibérations :

1. FINANCES - Tarifs communaux au 1er janvier 2026

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Adopte les tarifs communaux suivants à compter du 1er janvier 2026, tels que présentés dans le tableau annexé ci-joint.

2. FINANCES- Baux communaux au 1er janvier 2026

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Adopte les taux suivants pour l'évolution des baux communaux à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- Baux commerciaux et professionnels selon l'indice des loyers commerciaux : 0,07 %
- Baux locatifs à usage d'habitation et garages selon l'indice IRL : 1,04%
- Conventions concernant les installations de téléphonie mobile et les baux commerciaux antérieurs à l'indice coût de la construction : 0%

3. FINANCES - Budget principal – Décision modificative n°2

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Adopte la décision budgétaire modificative n°2 du budget Principal, telle que présentée par Monsieur le Maire ;

Dit que le montant total de la DM n°2 est de :0, 00 € en dépenses et recettes – section d'investissement 0, 00 € en dépenses et recettes – section de fonctionnement ;

Dit que le budget est équilibré en recettes et en dépenses pour 5 588 274,12 € en fonctionnement et 3 243 389,60 € en investissement pour un montant total de 8 831 663,72 €.

4. FINANCES - Budget annexe pôle santé – Décision modificative n°3

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Adopte la décision budgétaire modificative °3 du budget annexe Pôle Santé, telle que présentée par Monsieur le Maire ;

Dit que le montant total de la DM n°3 est de :0, 00 € en dépenses et recettes – section d'investissement 30 000, 00 € en dépenses et recettes – section de fonctionnement ;

Dit que le budget est équilibré en recettes et en dépenses pour 59 184,11 € en fonctionnement et 1 176 001,56 € en investissement pour un montant total de 1 176 001,56 €.

5. FINANCES – Participation financière de l'association des familles de Vaugneray

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve la participation financière de l'Association des Familles de Vaugneray à hauteur de 15 452.07 €

Dit que cette participation se fera sous la forme d'une émission d'un titre de recettes au nom de l'Association des Familles de Vaugneray.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMpte-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE 17/11/2025 A 20 HEURES 30

6. ASSOCIATIONS - Convention de distribution du Magazine d'Information Communale (MIC) avec Temps et Partage

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Approuve la convention relative à la distribution du bulletin communal.

Dit que cette dépense sera imputée au chapitre 11 compte 6042 du budget principal de la commune.

7. TRAVAUX – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LA SOCIÉTÉ ÉNÉDIS

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Autorise la signature de la convention de servitude, telle qu'annexée à la présente, avec la société ÉNÉDIS

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document et actes s'y rapportant

8. ENVIRONNEMENT – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC CONSTITUTIVE DE DROITS REELS

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

Mme ARNAUD sort de la salle et ne prend pas part au vote

Autorise la convention d'occupation temporaire du domaine public concernant un bâtiment communal situé sur la parcelle C 201, telle qu'annexée à la présente ;

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

Communications :

1. Présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) – Année 2024.
2. Présentation du Rapport d'activités du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) – Année 2024

Séance levée 23h00 Vu par Nous,

Daniel JULLIEN, Maire de la commune de Vaugneray (Rhône), pour être affiché le 20/11/2025 à la porte de la Mairie.

